

Relevé de conclusions de l'Assemblée générale de l'Espace Belledonne

Mercredi 28 juin, Saint Pierre de Belleville

Bernard Michon, Président de l'Espace Belledonne accueille l'ensemble des participants et les remercie d'être venus aussi nombreux à cette Assemblée générale.

Il salue particulièrement la présence du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes avec madame Marie-Claire Montoro-Sadoux ainsi que monsieur Jean-François Duc, conseiller départemental de Savoie et vice-président de la CC Cœur de Savoie, madame Claudine Chassagne, vice-présidente de la CC Le Grésivaudan.

Un accueil local est assuré par monsieur Daniel Boileau, adjoint au Maire de Saint Pierre de Belleville qui excuse madame la maire ainsi que par monsieur Jean-Paul Buet, vice-président à la communauté de communes de Porte de Maurienne et maire de Montgilbert, qui accueille à son tour les membres de l'Assemblée générale et excuse monsieur le président de la communauté de communes de Porte de Maurienne.

Le Président présente ensuite l'équipe technique de l'Espace Belledonne à l'assemblée :

- Sylvie Perez, responsable administrative et financière du programme Leader (75%) et gestionnaire de l'Espace Belledonne (25%)
- Loris Subit, animatrice du programme européen Leader et du Plan Pastoral Territorial
- Valérie Lucas, responsable communication et en charge du projet de la Haute Traversée de Belledonne
- Elise Legrand en remplacement de Charlotte Doucet, animatrice agricole de Belledonne, recrutée par la Chambre d'Agriculture de l'Isère et intégrée à l'équipe de l'Espace Belledonne,
- Catherine Balestra, chargée de mission tourisme dédiée à l'animation du programme Espace Valléen
- Margaux Mazille, directrice de l'Espace Belledonne et en charge de la préfiguration du Parc naturel régional.

Bernard Michon procède ensuite à la distribution des pouvoirs :

- Pouvoir de Philippe Langenieux-Villard, conseiller régional et Maire d'Allevard à Carine Picceu
- Pouvoir d'Olivier Thevenet, conseiller départemental de la Savoie à Jean-François Duc
- Pouvoir de Florent Salvi, Fédération des Alpagnes de l'Isère à René Boucher Bert Peillard
- Pouvoir de Brigitte Vialette, commune de St Jean le Vieux à Bernard Michon
- Pouvoir d'Anne Trégloze, commune des Adrets à Jean-Claude Drost
- Pouvoir de Claude Gabelle, commune de Vaulnaveys le Haut à Paul Dauphin
- Pouvoir de Jullien Hugot, office de tourisme des 7 laux à Christian Lachize
- Pouvoir de Gilbert Dupont, commune de Livet et Gavet à Jean-Jacques Billaz
- Pouvoir de Richard Viard, commune d'Allemont à Edith Gachet
- Pouvoir de François Couilloud, ONCFS à Louis Gachet
- Pouvoir d'Etienne Chalumeau, commune de la Rochette à Jean-Loup Creux
- Pouvoir de Philippe Cordon, commune de Chamrousse à Daniel Leyssieux
- Pouvoir de Jacqueline Tallin, Département de Savoie à Jean-François Claraz
- Pouvoir de Jean Picchioni, Pastoralisme du monde à Bruno Caraguel

- Pouvoir d'Audrey Abba, ADABEL à Jacqueline Rebuffet
- Pouvoir de Michel Cuny, commune de la Combe de Lancey à Michel Blanc
- Pouvoir Jean-Pierre Guillaud, Gens d'En Haut à Fernand Anselme
- Pouvoir de Françoise Audinos, Grenoble Alpes Métropole à Claudine Chassagne

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.

L'ensemble des points à l'ordre du jour est illustré par un diaporama joint au présent compte-rendu, ainsi que sur le dossier remis à chaque membre présent et dont les éléments sont également joints au compte-rendu sous format électronique.

1^{ère} partie :

Assemblée générale statutaire

❖ **Rapport moral 2016 du Président**

Cf. document joint au compte-rendu

❖ **Rapport d'activités 2015 et perspectives 2016**

Cf. diaporama.

❖ **Rapport financier 2015**

Cf. diaporama.

Monsieur Vincent Bouvier, expert-comptable, indique que la situation financière de l'Espace Belledonne sur l'année 2016 correspond à la situation la plus critique de l'association depuis le début de sa création. Les comptes montrent une diminution des valeurs des flux et des actions par rapport aux années précédentes dû à un manque de moyens de l'association d'engager des dépenses. Les retards de paiement des subventions engendrent une dégradation de la trésorerie de l'association.

• Concernant le compte de résultat :

Le montant des produits d'exploitation en 2016 est 347k€, en baisse de 51 K€ par rapport à l'an dernier.

La répartition entre subventions (252 K€, soit 75% des recettes) et « productions vendue » (80K€) est fonction de la nature des fonds attribués. A noter que la part subventions représente les 3/4 des ressources.

Les adhésions et les financements notamment des intercommunalités ne sont pas traités comme des subventions.

Les charges d'exploitation se montent à 329 K€, principalement constituées de frais généraux pour 148 K€, et de salaires pour un montant de 124 K€.

Le résultat de l'exercice est un excédent de 4.5 K€.

• Concernant le bilan :

Les fonds propres de l'association se montent à 69 K€ en tenant compte du résultat de l'exercice. Ce montant reste toutefois insuffisant pour financer le fonctionnement de l'association.

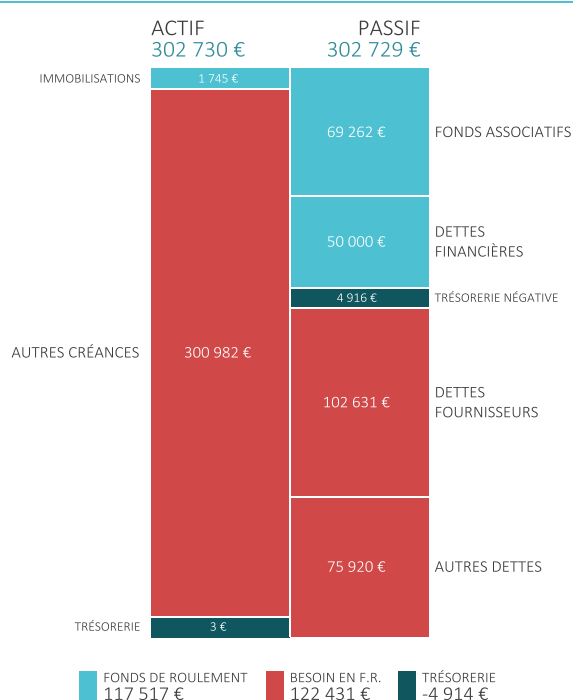
En effet, au 31/12/2016, l'association reste en attente de 300 K€ de versements pour des budgets engagés et utilisés, principalement de la part du programme LEADER et de la Région. L'association a donc dû faire face à de lourds problèmes de trésorerie qui ont été traités de la manière suivante :

- Avance faite par les intercommunalités (Grésivaudan, Cœur de Savoie et Grenoble Alpes Métropole)
- Recours à un emprunt de 50 K€ en 2016

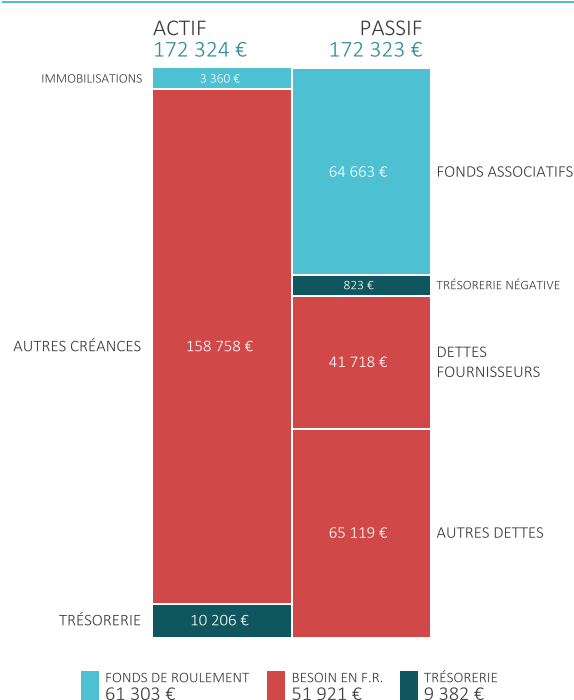
En conséquence, la hausse du besoin en fonds de roulement de l'association a pu être limitée, se montant à 117 K€ au 31/12/2016, contre 61 K€ l'an passé. Cet emprunt devra être remboursé au cours de l'exercice 2017.

La trésorerie est nulle au 31/12/2016 ; montant en baisse de 10 K€ par rapport à l'an passé.

BILAN AU 31/12/2016



BILAN AU 31/12/2015



❖ Rapport 2016 du commissaire aux comptes

Monsieur Loïc Brousse commissaire aux comptes nommé lors de la précédente Assemblée générale présente brièvement les termes de sa mission : il est chargé de vérifier que les comptes présentés sont à l'image de l'activité de l'année 2015 de l'association. Il est chargé également de vérifier la pérennité de l'Espace Belledonne notamment compte-tenu des problèmes récurrents de trésorerie, et a un rôle d'alerte des élus en cas de problème.

Le commissaire aux comptes informe l'assemblée qu'il certifie les comptes de l'année 2016 sans réserve. Il rejoint cependant les alertes faites par Monsieur Vincent Bouvier par rapport à la trésorerie de l'association.

Bernard Michon rappelle que les problèmes de trésorerie de l'association sont difficiles à supporter : beaucoup de temps et d'énergie passés pour gérer la trésorerie au jour le jour. Cela démontre aussi une grande dépendance de l'Espace Belledonne aux programmes de financements.

Le Président de l'Espace Belledonne met les rapports au vote de l'assemblée :

- Pour le rapport financier 2016 : vote de l'assemblée à l'unanimité
- Pour le rapport 2016 du commissaire aux comptes : vote de l'assemblée à l'unanimité
- Pour le rapport moral 2016 du Président : vote de l'assemblée à l'unanimité
- Pour le rapport d'activités 2016 et les perspectives 2017 : vote de l'assemblée à l'unanimité

Le Président remercie l'assemblée pour ces différents votes.

2^e partie de l'Assemblée générale :

Du projet associatif actualisé au projet de Parc naturel régional de Belledonne

Le projet associatif actualisé

Bernard Michon introduit la deuxième partie de l'Assemblée générale en présentant le travail réalisé avec le Bureau de l'association sur le projet associatif de l'Espace Belledonne.

L'Espace Belledonne a été accompagné par une consultante pour consolider son projet associatif.

L'objectif de cette mission a été de définir ensemble :

- Notre sens, ce à quoi nous servons en tant qu'association (mission)
- Nos ambitions à moyen terme et à court terme
- Nos valeurs et la manière dont nous voulons les vivre dans ce collectif

L'aboutissement de ce travail a permis de mettre en place des délégations thématiques pour démultiplier la parole de l'Espace Belledonne.

Pour chaque thématique, l'Espace Belledonne a construit un binôme élu-technicien référent :

- Agriculture et Pastoralisme : Jacqueline Rebuffet – Loris Subit
- Forêt : Paul Dauphin – Loris Subit
- Biodiversité : Bernard Michon – Margaux Mazille
- Tourisme : Bernard Michon – Catherine Balestra
- Itinérance : Daniel Dupuis et Christian Lachize – Valérie Lucas
- Culture : Christiane Lehmann - Margaux Mazille
- Prospective territoriale : Bruno Caraguel – Margaux Mazille

A la suite de cette mission, une nouvelle plaquette du projet associatif a été réalisé (document distribué en Assemblée générale).

Bernard Michon donne la parole aux élus référents pour restituer le travail fait autour du projet associatif :

Intervention de Jacqueline Rebuffet, référente agriculture et pastoralisme - Notre mission

Jacqueline Rebuffet est agricultrice sur la commune de Laval, membre de l'ADABEL et vice-présidente de la chambre d'agriculture de l'Isère. Elle débute son intervention en expliquant le rôle de la délégation : il s'agit d'être le relais entre les techniciens de l'Espace Belledonne, le Bureau de l'association, les agriculteurs et alpagistes du territoire et les structures associées.

La mise en place de ces délégations permet d'améliorer la diffusion de l'information et de renforcer les liens entre les différents acteurs. A ce titre, Jacqueline Rebuffet rappelle le soutien du Président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère au projet de Parc Naturel Régional de Belledonne.

Etre élu référent c'est aussi porter la voix de l'Espace Belledonne en représentant le Président dans les instances liées à cette thématique. Dans le cadre de la délégation agriculture et pastoralisme, elle préside les comités de pilotage des procédures PPT (Plan Pastoral Territorial) et PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique).

Dans un second temps, Jacqueline Rebuffet présente la mission de l'Espace Belledonne c'est-à-dire notre raison d'être, le sens de notre association :

- **Se rencontrer**, pour permettre les échanges d'expériences, pour prendre de la hauteur et se mettre dans une autre perspective de réflexion. L'Espace Belledonne travaille dans un climat de confiance et d'écoute où les enjeux de pouvoir sont mis de côté. Il s'agit de réflexions participatives qui permettent un travail constructif.
- **Rassembler et structurer**, en se plaçant comme un facilitateur territorial, un médiateur pour lever les conflits et points de blocages. L'Espace Belledonne permet la fédération d'acteurs publics et privés du territoire.
- **Construire ensemble et innover**, à travers des actions collectives conduites de manière concertée et ascendante.
- **Révéler l'identité de Belledonne**, en défendant les intérêts de la montagne au sein des autres instances. L'Espace Belledonne fait vivre l'identité de Belledonne à travers le sentiment d'appartenance.
- **Des valeurs communes** et non des compétences. L'Espace Belledonne n'est pas légitime à travers des compétences, telles que les intercommunalités, mais défend des valeurs qui font exister l'Espace Belledonne.

Intervention de Christiane Lehmann, référente culture - Nos valeurs

Christiane Lehmann est élue sur la commune de Saint Georges d'Hurtières. Elle est très impliquée dans les projets culturels de sa commune et du territoire de Belledonne.

La délégation culture de l'Espace Belledonne concerne deux projets principaux : *Belledonne et veillées* et les *48h de la culture en Belledonne* (présentés lors du rapport d'activité).

Christiane Lehmann présente les valeurs de l'association, ce qui est important entre nous, au centre de notre travail :

- **La liberté**, c'est accueillir avec bienveillance ce qui arrive de l'extérieur, c'est travailler dans un climat de confiance et avoir une liberté de parole et de point de vue.
- **L'engagement collectif**, c'est ce fonctionnement collégial qu'adopte l'Espace Belledonne en favorisant des instances de débat pour travailler ses convictions.
- **L'enthousiasme et la créativité**, c'est une valeur essentielle, parfois mise à mal par les difficultés rencontrées pour réaliser des actions. Il faut entretenir cette valeur notamment dans la vie du Conseil d'Administration, dans l'appui à l'émergence et à la réalisation de projets.
- **Le réalisme**, c'est garder l'exigence en termes de résultats et connaître notre capacité à agir à notre dimension, à engager des actions concrètes et opérationnelles pour être vu et exister.
- **La coopération et le partage**, c'est avoir un fonctionnement en intelligence collective avec une parole non hiérarchisée et sans enjeux de pouvoir. C'est permettre le repérage et la mise en relation des acteurs de manière adaptée.

Intervention de Christian Lachize, référent itinérance - Nos ambitions

Christian Lachize est administrateur de l'association Bien Vivre en Val Gelon.

La délégation sur l'itinérance, reliée à celle sur le tourisme, suit le projet du GR738. Christian Lachize rappelle l'importance de ce projet pour le territoire et fait un point sur son avancée. Le balisage du sentier sera terminé avant la fin de l'été et l'inauguration du GR aura lieu au printemps 2018.

Christian présente les ambitions de l'Espace Belledonne :

A moyen terme :

- Un projet de territoire rédigé;
- La mise en place d'une gouvernance publique – privé
- Des réseaux d'acteurs engagés
- Une méthode d'intelligence collective
- Des résultats d'intervention visibles
- Une organisation ouverte, stable et pérenne
- L'identification de l'Espace Belledonne comme un interlocuteur pour le territoire
- Une mise en adéquation des moyens avec notre projet;

Dans un an :

- Obtenir le soutien de la Région;
- Renforcer nos modes d'actions en partenariat ;
- Avoir formalisé la préfiguration du PNR (lancer l'écriture charte) ;
- Lancer un débat et une réflexion permanente (gouvernance, réseaux d'acteurs, le lien aux habitants) ;
- Prendre des engagements avec de nouveaux acteurs ;
- Avoir un projet Espace Belledonne rédigé, partagé, validé et connu – communiqué aux habitants
- Sécuriser le financement de l'association
- Démultiplier la capacité d'intervention du Bureau

Le projet de Parc naturel régional de Belledonne

Intervention de Jean-François Duc, conseiller départemental de Savoie et vice-président de la Communauté de Communes Cœur de Savoie.

Jean-François Duc présente le projet de territoire de l'Espace Belledonne qui vise à définir un projet politique de développement pour notre montagne qui repose sur un développement économique et social privilégiant la valorisation des ressources locales, la qualité de vie et le bien-être des habitants. Ce projet se construira avec deux approches complémentaires : renforcer les liens en interne à Belledonne et renforcer le lien montagne vallées en travaillant étroitement avec ses intercommunalités et les territoires voisins. Le fil conducteur du projet est la gestion intégrée des ressources naturelles.

Pour consolider notre action, nous avons besoin de nous appuyer sur une organisation solide et pérenne pour :

- Permettre un engagement durable des acteurs du territoire
- Permettre la capitalisation des connaissances et compétences du territoire
- Permettre une approche globale et transversale des problématiques
- Permettre de déployer l'action de l'association
- Investir de nouvelles thématiques de travail

- Espace Belledonne, l'activateur territorial garant du cadre et de la ligne politique pour répondre aux problèmes spécifiques à Belledonne, faciliter les démarches entre acteurs et rechercher des financements pour le territoire
- Une gouvernance originale entre l'espace de projet « montagne » et les intercommunalités de Belledonne
- Permettre l'expérimentation et la mutualisation des moyens humains et financiers au service du projet de territoire en confortant l'équipe technique en interne et en s'appuyant sur les compétences et savoir-faire des partenaires présents sur le territoire

Jean-François Duc conclue son intervention en rappelant le fort soutien des intercommunalités dans le projet de Parc naturel régional de Belledonne mais en alertant sur l'attente du positionnement de la Région qui pourrait entraîner une démobilitation des partenaires à long termes.

Intervention de Bernard Michon sur le projet de Parc naturel régional de Belledonne

Bernard Michon introduit son intervention en expliquant son sentiment partagé sur l'état d'avancement du projet de Parc naturel régional. Il est à la fois satisfait par le soutien de madame Emilie Bonnivard pour le projet et le vote d'une subvention à hauteur de 98 000 € qui permet de maintenir l'association. En revanche, il exprime sa colère face à l'absence de positionnement de la Région qui ne permet pas à l'Espace Belledonne d'avancer dans la procédure de classement du Parc naturel régional. En effet, le diagnostic de territoire devait être réalisé en 2017 et ne pourra pas l'être. Il rejoint Jean-François Duc par rapport au positionnement des intercommunalités et des Départements, aujourd'hui fortement impliqués dans le projet, mais dont l'engagement est de plus en plus difficile sans positionnement claire de la Région sur le projet.

Pour préciser le positionnement de l'Espace Belledonne au regard du retour de la Région Auvergne Rhône Alpes, Bernard Michon donne lecture de la note suivante :

La Région Rhône-Alpes, sous l'ancien exécutif, a validé le projet de Parc naturel régional de Belledonne en opportunité en 2014 suivi d'un avis également positif de l'Etat en 2016.

Depuis la mise en place du nouvel exécutif à la Région Auvergne Rhône Alpes, l'Espace Belledonne est dans l'attente du positionnement de la Région sur le projet.

Une rencontre a eu lieu en décembre 2016 avec Mme Emilie Bonnivard, Vice-Présidente de la Région en charge de l'agriculture, pour échanger sur le projet. Mme Emilie Bonnivard a confirmé son soutien au projet de Belledonne. En revanche, aucune rencontre n'a pu avoir lieu avec Monsieur Eric Fournier, Vice-Président en charge des Parcs.

Nous avons déposé une demande de subvention 2017 à hauteur de 152 000 € pour poursuivre la démarche Parc en engageant la consolidation du diagnostic territorial préalable à l'écriture de la charte. Notre dossier passera seulement à la Commission Permanente du 29 juin 2017 (nous laissant dans l'incertitude pendant 6 mois) avec un soutien financier à hauteur de 98 000 € de la part de la Région.

En parallèle, la Région souhaite porter elle-même le diagnostic territorial au second semestre 2017 et se positionnera sur le projet de Parc de Belledonne à la suite de cette étude fin 2017. Pour rappel, l'étude de faisabilité sur la création d'un Parc en Belledonne a déjà été réalisé en 2012, financé en intégralité par la Région, avec un rendu positif.

La réponse de la Région sur la volonté de soutenir le projet de Parc est donc reportée aux résultats de cette étude prévu fin 2017. Aux regards des délais d'attente, difficilement supportable pour le territoire, l'Espace Belledonne s'interroge.

L'outil Parc naturel régional nous a toujours semblé être pertinent pour pouvoir mettre en œuvre notre projet de territoire : nous l'avons prouvé, depuis 2010, dans la phase d'opportunité du projet réalisée de manière concertée avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Aujourd'hui, l'Espace Belledonne croit encore que cet outil est pertinent pour le territoire. Cependant, il s'agit d'une politique régionale et pour faire aboutir ce projet il doit donc être construit aux côtés de la Région Auvergne Rhône Alpes. Malgré un soutien de la part de Mme Emilie Bonnivard, l'Espace Belledonne doute de la volonté d'engagement de la Région sur le projet de Parc de Belledonne.

Après 18 mois d'attente, entraînant une perte de la mobilisation locale, l'Espace Belledonne ne souhaite pas mettre en péril son projet de territoire qui existe au-delà de l'outil Parc.

Voilà ce que nous vous proposons d'engager dès demain :

- *Solliciter une rencontre avec la Région (Eric FOURNIER et Emilie BONNIVARD) en juillet pour :*
 - o *Echanger sur le fond de notre projet de territoire*
 - o *Réfléchir sur la pertinence de repousser encore l'échéance de positionnement de la Région aux résultats du diagnostic territorial fin 2017. Pour rappel, ce diagnostic de territoire a pour objectif de préparer l'écriture de la charte du Parc en faisant ressortir les enjeux du territoire de Belledonne.*
 - o *Etre force de proposition avec la Région pour répondre aux enjeux du massif*
- *Relancer la mobilisation locale autour du projet de territoire :*
 - o *Poursuite du travail engagé en 2016 sur le projet associatif*
 - o *Consolider notre projet de territoire*
 - o *En mobilisant les forces vives du territoire*

Intervention de Marie-Pierre Montoro-Sadou, conseillère régionale

Madame Montoro-Sadou débute son intervention en excusant madame Emilie Bonnivard, vice-présidente à la Région Auvergne Rhône-Alpes retenue par ses nouvelles fonctions en tant que Députée. Elle confirme le soutien d'Emilie Bonnivard au projet de Belledonne.

Consciente des difficultés de l'association engendrées par l'attente du positionnement de la Région, elle rappelle les contraintes de la Région qui entraînent ces délais de réponses :

- La fusion avec l'Auvergne qui demande un important travail d'harmonisation.
- La mise en œuvre de la loi Nôtre qui donne davantage de compétences aux intercommunalités et entraîne ainsi des évolutions de fonctionnement qui concernent aussi les Parcs naturels régionaux.
- L'amélioration de la santé financière de la collectivité a été un chantier prioritaire pour la Région et a permis de faire des économies financière importantes.
- Les difficultés liées au paiement des fonds européens. La Région a souhaité changer de logiciel de gestion pour être plus opérationnel mais sa mise en œuvre est assez longue et le travail avec l'Agence de Service et de Paiement compliqué. L'ensemble des territoires est concerné par ces difficultés. Cependant la Région a octroyé aux territoires qui le souhaitaient une avance de 50 000 €.

Concernant l'outil Parc naturel régional, madame Montoro-Sadou est assurée de son intérêt, siégeant elle-même au Parc naturel régional des Bauges. Au regard du contexte actuel, elle

conseille à l'Espace Belledonne de se rapprocher des autres Parcs naturels régionaux pour voir les évolutions possibles.

Une subvention de 98 000 € sera présentée pour le projet de Parc naturel régional à la commission permanente du 29 juin prochain. La Région souhaite mener un dernier travail avant de se positionner sur le projet de Belledonne. Cette étude devra permettre de connaître le coût d'un Parc supplémentaire pour la Région qui se positionnera sur le projet en fin d'année 2017.

Marie-Pierre Montoro-Sadoux a bien entendu la sollicitation de l'Espace Belledonne d'avoir un retour de la Région et s'engage à ce qu'une rencontre politique puisse avoir lieu en début d'été.

Les prises de parole :

Alexandre Mignotte, chargé de mission Politique de la Montagne et relations aux Parc naturel régional à Grenoble Alpes Métropole

Il excuse Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole et Françoise Audinos, vice-présidente de Grenoble Alpes Métropole. Alexandre Mignotte fait lecture d'une note des élus de Grenoble Alpes Métropole :

La contribution de la Métro à l'Espace Belledonne a été multiplié par trois d'ici 2015 et par 7 en 2017. Aucune association n'a eu autant de subventions pour un territoire qui concerne 7 communes de la Métro sur 49. L'intercommunalité croit au projet de Parc naturel régional de Belledonne, elle soutient par ailleurs les autres territoires Parcs (Vercors et Chartreuse). Il y a aujourd'hui un engagement technique et financier fort mais l'intercommunalité a besoin d'un signal fort de la part de la Région pour continuer son soutien. Le soutien à l'Espace Belledonne ne pourra continuer que s'il a une garantie au projet.

Sébastien Eyraud, Maire de la commune de Laval

Il souhaite revenir sur l'intervention de Marie-Pierre Montoro-Sadoux concernant la loi Nôtre. Sébastien Eyraud indique que le Parc naturel régional n'est pas une strate supplémentaire mais un réel espace collaboratif sur un territoire. L'Espace Belledonne est un « espace » où l'on se retrouve pour échanger, pour créer du partenariat. Il n'y a pas de redondance. Il y a une réelle complémentarité entre les intercommunalités et l'Espace Belledonne.

3^e partie de l'Assemblée générale : Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Président procède au renouvellement du Conseil d'Administration. Une liste de candidats (collèges public et privé) est présentée à l'assemblée. Cette liste a été construite en concertation avec les candidats identifiés, avec le souci d'une représentation géographique des différents secteurs de Belledonne et des différentes communes. Le Conseil d'Administration se compose de 28 membres.

Le Président demande si d'autres candidatures souhaitent s'exprimer pour faire partie du Conseil d'Administration : pas d'autres candidatures déclarées.

Le Président procède au vote : pas d'opposition ni de demande de vote à bulletin secret.

Après mise aux voix, la nouvelle composition du Conseil d'Administration est votée à l'unanimité. Le Président remercie l'assemblée.

Le Président de l'Espace Belledonne clôt l'Assemblée générale en remerciant encore une fois l'ensemble des personnes présentes et invite chacun à poursuivre les discussions autour du buffet de produits de Belledonne.